OPCU et OPCIC, quartier de la Coudraie





Type de mission: Pilotage et conduite de projets

Maître d'ouvrage: Ville de Poissy

Coût du projet :

directeur de mission :

Année: 2012 - 2016

Equipe: Perspectives Urbaines et

Sociales

Programme: 524 démolitions, 324 constructions, 174 réhabilitations,

résidentialisations

Acteurs: Etat (DDT, Préfecture), ANRU, Foncière Logement, Collectivités Territoriales (Ville, Département, Région), Bailleurs Sociaux (France Habitation, I3F, OSICA, TERRALIA, DOMNIS, ...).

Consultants mobilisés: Valérie

Embize

Montant de la mission: 98 M€ HT

Composantes de la mission:



Enjeux de la mission

Le quartier de la Coudraie est caractérisé par une situation d'enclavement entre des infrastructures routières et des espaces naturels. Dès 2003, le quartier a fait l'objet de projets de démolition totale du quartier qui n'ont pas abouti mais ont engendré le relogement de nombreux locataires. Suite au changement de municipalité en 2008, un projet alternatif a été entériné par la signature de la convention ANRU. Il vise à désenclave le quartier, rééquilibrer la part du logement social, réintroduire une mixité fonctionnelle, rénover les bâtiments conservés et réaménager les espaces publics.

Afin de garantir la bonne mise en œuvre et le bon suivi de la réalisation du projet, notre société a assisté la direction de projet dans l'OPC des opérations du projet de rénovatior urbaine. Nous nous sommes adaptés aux enjeux évolutifs du projet en accompagnant la dynamique partenariale et en assurant la «mémoire du projet» dans un contexte de «turn over» important de la direction de projet.

Contenu de la mission

- ▶ Mettre en place des outils inter-chantiers et coordonner les actions des maîtres d'ouvrage en lien avec la G.U.P.
- Suivi et anticipation des actions d'accompagnement social du projet urbain ;
- ► Assistance à la direction de projet pour le pilotage courant et les réunions extraordinaires ;
- ▶ Analyse des risques et points de suivi particuliers (système de reporting et d'alerte ; mise en œuvre d'outils de gestion de projet permettant d'anticiper, d'assurer l'expertise et la décision) ;
- ▶ Coordination et animation des acteurs et des interventions des maîtres d'ouvrages d'opérations, pour optimiser le pilotage du dispositif (création d'un processus de recueil de données, de mises à jour de revues de projet en lien avec la gestion financière, la gestion de la qualité, le système d'information général). Animation du dispositif pendant la durée du projet (préparation des réunions en lien avec la direction de projet, rédaction des comptes-rendus);
- ► Suivi physique des opérations de l'ensemble du projet conventionné avec l'ANRU, e des opérations connexes (logements privés, opérations Ville non conventionnées,...);



